



FG/MM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 16 MAI 2024

Le seize mai deux mille vingt-quatre, à neuf heures trente minutes, sur convocations envoyées le vingt-quatre avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni, à la Maison des Communes à PAU, le Comité Syndical de l'Agence Publique de Gestion Locale.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Alexandre BORDES, Maire d'ARANCOU ; Mme Marie-Pierre BURRE-CASSOU, Maire de GUÉTHARY ; M. Marc GAIRIN, Maire de MOMY ; M. Jean-Pierre LANNES, Maire de BOSDARROS ; M. Pascal MORA, Maire de GELOS ; Mme Maïté PITRAU, Maire de TARDETS-SORHOLUS ; M. Jean-Christophe RHAUT, Maire d'ASSAT ; M. Hubert VIGNAU, Maire d'ANGAÏS ; M. Jean-Louis CALDERONI, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES ; M. Marc CANTON, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY ; M. Jean-Yves COURREGES, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUYs EN BÉARN ; M. André ARRIBES, Conseiller Départemental du Canton de PAU-3 ; M. Jean-François BILLERACH, Maire de BÉRENX et suppléant de M. Didier IRIGOIN, Maire de BÉGUIOS ; Mme Denise ARRIGAS, Adjointe au Maire d'OSSE-EN-ASPE et suppléante de M. Bertrand VERGEZ-PASCAL, Maire de MONEIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET (OU) ABSENTS :

M. Laurent BERGEROU, Adjoint au Maire de LÉE et son suppléant M. Lucien DELGUE, Maire d'ARMENDARITS ; Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU, Conseillère municipale d'ARTHEZ-DE-BÉARN et sa suppléante Mme Karine RODRIGUEZ, Conseillère municipale de LONS ; M. Philippe ECHEVERRIA, Maire d'ARCANGUES et son suppléant M. Robert CARTER, Maire de MAUCOR ; M. Jean-Louis FOURNIER, Maire d'ASCAIN et sa suppléante Mme Marie-Pierre CLAVENAD, Conseillère municipale d'ASCAIN ; M. Didier IRIGOIN, Maire de BÉGUIOS ; M. Patrick MAILLET, Adjoint au Maire d'OLORON-SAINTE-MARIE et son suppléant M. Jean SARASOLA, Maire de GURMENÇON ; M. Laurent TARIOL, Conseiller délégué d'HENDAYE et son suppléant M. Bernard LOUGAROT, Maire de GOTEIN-LIBARRENX ; M. Bertrand VERGEZ-PASCAL, Maire de MONEIN ; Mme Lydie ALTHAPÉ, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT BÉARN et son suppléant M. Victor DUDRET, Membre du bureau de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES ; Mme Nadine BARTHE, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BÉARN DES GAVES et son suppléant M. Bernard AURISSET, Conseiller Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN ; M. Laurent INCHAUSPE, Membre du Conseil Permanent de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE et sa suppléante Mme Nathalie MARTIAL-ETCHEGORRY, Membre du Conseil Permanent de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean-Louis FOURNIER à Mme Marie-Pierre BURRE-CASSOU
M. Laurent TARIOL à M. Pascal MORA
M. Laurent INCHAUSPE à M. Alexandre BORDES
Mme Lydie ALTHAPE à M. Marc CANTON

Assistaient également à la réunion :

M. GAY, Directeur de l'Agence Publique de Gestion Locale ; M. DELHEURE, Directeur Général Adjoint ; Mme MOISAND, Assistante de Direction.

M. Daniel SAINT-PIERRE, comptable.

Secrétaire de séance :

M. Alexandre BORDES a été élu secrétaire de séance.
Agence Publique de Gestion Locale
Maison des Communes - Rue Auguste Renoir - CS 40609 - 64006 PAU cedex
Tél. 05 59 84 40 40 - fax 05 59 84 59 47 - www.apgl64.fr

1. COMPTE FINANCIER UNIQUE

Lors de sa séance du 25 mai 2023, le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité l'inscription dans la démarche d'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les comptes 2023.

Le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document entre ordonnateur et comptable, et la mise en place de contrôles automatisés. Il a vocation à simplifier les processus administratifs de fin d'exercice et à donner une information financière plus lisible. Le document se substitue au compte administratif et au compte de gestion et reprend, en plus de l'exécution des dépenses et des recettes de l'année, la plupart des annexes présentes précédemment dans le compte administratif enrichies d'éléments comptables (bilan, balance, compte de résultat...).

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le CFU 2023 et d'arrêter ainsi les comptes :

	Prévu	Report 2022	Réalisé	Reste à Réaliser	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT					113 262,43
Dépenses	1 029 998,87	119 353,67	177 902,57	17 840,56	
Recettes	1 149 352,54		428 359,23	0,00	
FONCTIONNEMENT					2 968 779,93
Dépenses	7 292 571,00		5 735 580,86		
Recettes	6 231 141,00	2 788 193,89	5 916 166,90		
RESULTAT GLOBAL					3 082 042,36

M. GAY informe qu'il s'agit de la première année pour l'Agence avec la mise en œuvre du CFU, et laisse la parole à M. SAINT-PIERRE, comptable.

M. SAINT-PIERRE indique que le document se substitue donc au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion, que l'information se retrouve enrichie tant sur les données budgétaires que patrimoniales et qu'il est synthétique, complet et lisible. Il précise que sa production est entièrement dématérialisée, ce qui n'est pas négligeable. Il ajoute que le CFU sera obligatoire pour l'ensemble des collectivités à compter de 2026 mais qu'elles ont la possibilité de le mettre en place avant.

M. GAY ajoute que l'Agence a fait le choix de sa mise en œuvre en amont, afin d'en avoir l'expérience et ainsi pouvoir accompagner les collectivités lorsqu'elles même passeront au CFU.

Sous la présidence de M. GAIRIN, spécialement élu pour la circonstance, le Comité Syndical examine le compte financier unique, à la lumière du rapport présenté précédemment sur les résultats et bilans financiers des services pour l'exercice, et après que M. MORA a quitté la séance, adopte à l'unanimité le compte financier unique tel que résumé ci-dessus.

M. MORA revient dans la salle et reprend la présidence de la séance

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 064-256404393-20240529-2024_44-DE



Pour extrait certifié conforme au registre

PAU, le 29 mai 2024

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping stroke that starts from the left and ends with a long horizontal line extending to the right.

Pascal MORA
Maire de GELOS